

billet du directeur

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,



22 jeunes certifiés lors de la cérémonie de fin d'année, 20ème anniversaire à l'ancienne Usine électrique, inauguration des nouveaux locaux de l'antenne de Delémont, fin des travaux et mise en route de l'antenne de Tavannes, restructuration et nomination de la nouvelle direction de l'UF pour janvier 2011, 26 nouvelles admissions, etc., ont marqués l'année écoulée.

Rédiger un dernier billet n'est pas chose aisée. En effet, après trente ans au service de la Fondation, dont vingt et une années auprès de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF dans le texte), j'ai décidé de prendre une retraite anticipée au mois de janvier prochain.

Plus le temps passe, plus le champ du rétroviseur est vaste. Le Dalai-lama a dit: "Vivez votre vie d'une façon bonne et honorable, ainsi, lorsque vous vieillirez et que vous regarderez en arrière, vous en profiterez une deuxième fois". Il est très agréable de pouvoir sans crainte poser un regard sur le temps qui s'est écoulé et d'observer l'évolution d'une structure.

Je tiens à remercier très chaleureusement le Conseil de fondation et le bureau de l'époque qui m'ont engagé en 1989 en tant que responsable de l'UF. Il a fallu imaginer et créer une structure qui, à l'origine, était destinée uniquement aux élèves du Centre IMC. La chance, les opportunités, l'originalité du projet et le travail ont fait que la structure se fasse connaître, vive et se développe. Je remercie aussi vivement les employeurs, les offices AI cantonaux et les services de la formation professionnelle de la région BEJUNE qui ont toujours soutenu et collaboré très étroitement avec notre structure.

L'intégration des personnes en difficulté dans le monde "ordinaire" a été le thème central de toutes les réflexions. Les idées du réseau, de la proximité et de la formation se sont rapidement imposées et sont apparues comme une évidence. La chance d'avoir été une petite structure et d'avoir d'emblée pu compter sur des collaborateurs exemplaires, de par leurs actions et leurs réflexions, a permis de construire et d'être sans cesse en mouvement. Le concept a aussi permis une approche pertinente des entreprises qui ont rapidement eu confiance en la structure. Je suis aussi très satisfait d'avoir proposé au Conseil de fondation de ne pas développer l'UF sur un seul site et d'imaginer des antennes, en leur donnant un maximum d'indépendance, afin que les élèves puissent évoluer proches des tissus sociaux, économiques et culturels régionaux.

Je crois et j'espère sincèrement que toutes les conditions générales permettront de poursuivre la mission de l'UF afin de pouvoir aider et accompagner ces jeunes en difficulté vers une autonomie et une intégration dans le monde économique ordinaire. Après réflexion et au vu de la croissance importante des effectifs et de la structure, le Comité exécutif a décidé de mettre en place une direction bicéphale. Ainsi, M. Alain Droxler, actuellement responsable de l'antenne de Neuchâtel, a été nommé en tant que directeur pédagogique et M. Jean-François Iseli est confirmé dans son poste de directeur administratif et financier. Toutefois, son poste passera de 50% à 100% au sein de l'UF. M. Iseli aura toujours la responsabilité de la gestion des tâches administratives et financières inhérentes à la Fondation (gestion du patrimoine immobilier, fonds propres, etc.). J'ai une très grande confiance en la valeur, la force de travail, la loyauté et le charisme des personnes qui ont été désignées pour mener l'UF.

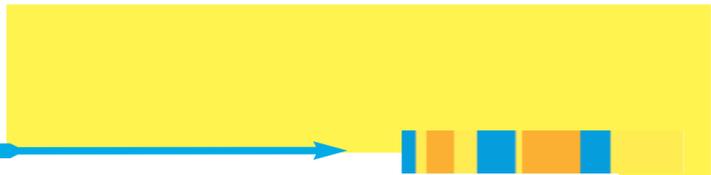
Je tiens à remercier tous les élèves qui ont fréquenté ou fréquentent l'UF, ils ont été sans cesse au centre des stratégies mises en place. De par leur situation et leur personnalité, ils m'ont appris à rester humble. Dernière, souvent, un parcours singulier, bien des difficultés, des échecs et des mal-vivre, il demeure des projets possibles. Je suis toujours impressionné par la valeur, la volonté et le talent des jeunes élèves. En effet, bien accompagnés, ils sont capables d'apprendre, de faire des projets et surtout d'atteindre une bonne autonomie.

L'UF n'a jamais craint de poser les problèmes liés à l'insertion. Le temps a passé et aujourd'hui encore, les concepts élaborés il y a vingt ans, sont très actuels et permettent à ce jour d'accueillir et d'accompagner plus de quatre-vingts élèves auprès des quatre antennes réparties sur le territoire BEJUNE.

Soixante-six jeunes ont un statut d'apprenti en formation duale dans plus de quarante métiers ou formations différents; les dix-sept autres sont en année d'orientation.

C'est avec bien des émotions que je réitère mes sincères remerciements au Comité exécutif et au Conseil de fondation qui ont toujours soutenu les projets et la façon de faire de l'UF. Je remercie aussi chaleureusement tous les collaborateurs qui ont œuvré et œuvrent au sein des antennes ainsi que ma famille qui m'a toujours encouragé.

Cette année a été marquée par le 20ème anniversaire de l'ouverture de l'UF. Une journée de réflexion et de rencontre a été organisée le 26 mai dernier pour marquer cet événement. Trois cent soixante personnes ont participé à cette magnifique journée.



Durant ces dernières années, différentes prestations hors de nos murs, en lien avec l'école ordinaire, ont été mises en place, telle que l'Unité ambulatoire de langage (suivi de vingt-sept élèves intégrés dans leurs classes, sur tout le canton) et l'Unité ambulatoire de traitement (prestations thérapeutiques pour plus de cent enfants et adolescents, sur deux sites, La Chaux-de-Fonds et Pesoux).

Il est certain que d'autres pistes de collaboration et d'intervention, dans l'école, font partie de nos réflexions et de nos préoccupations actuelles autant que futures.

Un de nos plus grands défis sera de mettre en place, si le politique le permet, un panel de prestations adaptées et justifiées permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque écolier, afin de faire en sorte qu'aucun élève ne reste "au fond de sa classe".

Je tiens à exprimer mes remerciements aux parents et aux familles de nos élèves, pour leur confiance et leur soutien. Ma profonde reconnaissance va à l'ensemble des collaborateurs de l'ES pour leur investissement professionnel et humain, pour leur attachement à défendre un travail de qualité, pour leur sensibilité et la qualité de nos relations. Cette année fut sûrement difficile et éprouvante, elle n'en a pas moins été constructive et captivante. Je souhaite remercier aussi tout particulièrement le bureau exécutif qui s'est intensément impliqué dans des tâches inhabituelles et combien délicates mais nécessaires et mon collègue codirecteur, Jean-François Iseli, pour l'excellence de notre collaboration dans ce contexte très sensible et d'urgence.

Je me réjouis de voir se développer cette institution moderne et contemporaine qu'est l'École spécialisée du Ceras, et ne doute à aucun instant qu'elle saura toujours apporter son crédit et sa pertinence au sein de contextes pédagogiques et politiques en mouvance.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2010
Raymond Studer

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Le comité d'organisation, notamment les personnes représentant les milieux patronaux, a fermement souhaité que le concept général, avec tout ce qui fonctionne, soit évoqué, en plaçant les élèves au centre, afin qu'ils puissent témoigner de leurs parcours.

Ainsi, outre les témoignages, il a été souhaité d'évoquer les réussites, mais aussi de soulever des questions que les jeunes se posent quant à leur avenir. La première table ronde a permis à des élèves, des jeunes apprentis ordinaires, des patrons d'entreprises, des responsables des écoles professionnelles ou des services de l'Assurance invalidité, de s'exprimer. Les émotions et les propos pertinents ont ému toute la salle et bien des professionnels ont transmis à quel point ils ont été touchés par les témoignages diffusés.

La dernière table ronde a permis aux élèves de l'UF de poser plusieurs dizaines de questions à Mme la Ministre du canton du Jura, Elisabeth Baume-Schneider et M. le Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel, Philippe Gnaegi; une expérience riche et formative pour les élèves.

La création de l'affiche et les rencontres avec les élèves de l'école d'arts appliqués ont apporté énormément de satisfactions. Les facultés et la grande capacité des jeunes en général (apprentis ou autres) à parler des valeurs qui entourent certaines pratiques et leur attachement à ces dernières, ont à nouveau été observées. En effet, l'affiche retenue traite du thème de "l'étiquette", thème oh combien souvent pénible pour les jeunes, les femmes et les hommes, stigmatisés parfois durant toute une vie. L'équipe de l'UF a toujours été persuadée, et l'est encore, que l'étiquette d'un métier peut permettre de s'élever, de se hisser et ainsi d'acquiescer un peu de confiance pour entreprendre d'autres défis. La reconnaissance et la réussite d'une formation sont certainement un des fondements de la confiance en soi et de l'estime de soi. Je crois pouvoir affirmer que la réussite, si petite soit-elle, est le terreau de la confiance.

Le travail réalisé par M. Jean-Philippe Rapp et son équipe a été un énorme succès. Son engagement, son charisme et les rencontres qu'il a mises sur pied avec les élèves de l'UF, ont allés bien au-delà de ce que l'équipe avait imaginé. Se présenter et parler de soi devant la caméra a permis une approche remarquable et a procuré des moments émotionnels mémorables. Son travail d'animateur lors de cette journée a permis à bon nombre de personnes de se sentir à l'aise. Qu'il en soit sincèrement remercié.

Cette journée a aussi permis de mesurer à quel point il est nécessaire d'être ensemble pour dégager des opportunités. La reconnaissance des difficultés, la proximité, le contact direct et l'élaboration d'un projet possible demeurent, au sens de l'équipe de l'UF, une des clés de l'insertion. Ces réflexions ont poussé l'UF à ne pas ériger une grande institution avec tout ce que cela comporte, mais plutôt à développer les antennes pour rester proche des tissus d'une région, en associant le réseau familial, social et économique. Nous nous sommes attelés à construire des ponts plutôt que des murs.

Je tiens à remercier vivement tous les élèves qui ont participé au programme de cette journée, ainsi que tous les collaborateurs de l'UF pour leur engagement quotidien et pour cette journée en particulier. Je remercie les membres du comité d'organisation qui, de par leurs propositions, ont œuvré à la construction de cette manifestation. Bien entendu, je remercie le Comité exécutif et le Conseil de fondation qui ont soutenu et participé à notre démarche. Notre Président, M. Antoine Bigler, a clôturé cette journée. Merci à lui.

Au nom de toute l'équipe de l'UF, je remercie les sponsors qui nous ont soutenus financièrement, comme la ville de La Chaux-de-Fonds, qui nous a mis gracieusement à disposition le magnifique site de l'ancienne Usine électrique et qui a offert le vin d'honneur. La Banque cantonale neuchâteloise et la Loterie romande nous ont aussi soutenus très généreusement et d'autres entreprises nous ont sponsorisés. Que toutes ces associations et entreprises soient grandement remerciées.

Les articles de presse relatifs à cette fête peuvent être consultés sur notre site www.ceras.ch.

Comme à son habitude depuis son ouverture, l'UF a à nouveau bouillonné tant les projets professionnels des élèves ont foisonnés. De plus, les demandes d'admission ont été nombreuses. L'effectif est passé à quatre-vingt-trois élèves avec le constat qu'il n'a pas été possible, à nouveau, de répondre à toutes les sollicitations.

L'ouverture de l'antenne de Tavannes permet d'accueillir à ce jour dix élèves. La structure a été bien accueillie et les différents milieux de la formation professionnelle se disent satisfaits de ce nouveau dispositif. Les milieux patronaux ont déjà fait preuve d'ouverture et cinq projets ont pu être mis sur pied sans difficulté particulière. Cette réalisation permet, d'une part, de maintenir une prise en charge adéquate afin de poursuivre les stratégies mises en place pour des élèves en difficultés d'apprentissage (travail en réseau et de proximité) et, d'autre part, de répondre aux besoins des élèves et des familles francophones du canton de Berne.

Pour les nouveaux locaux de l'antenne de Delémont, l'inauguration officielle s'est déroulée le 2 décembre 2009. La présence de Mmes Elisabeth Baume-Schneider, Ministre du département de la formation, de la culture et des sports, Christèle Eray, responsable de la réadaptation de l'office AI du canton du Jura, Véronique Buchwalder-Rais, responsable de l'antenne, ainsi que MM. René Blaesi, responsable de la succursale des Matériaux Sabag SA à Moutier et Anthony Paumier, élève de l'UF, a permis de souligner l'importance d'une telle structure. Un merci particulier à tous les orateurs pour la pertinence et la gentillesse de leurs propos.

Les articles de presse relatifs à cette inauguration peuvent être consultés sur notre site www.ceras.ch.

Cérémonie de fin d'année

Durant l'année 2009 – 2010, l'UF a accompagné plus de septante élèves. Vingt-deux jeunes ont terminé et réussi leur apprentissage.

Quatre élèves ont obtenu une attestation de formation en entreprise, dix ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, trois ont reçu une attestation de formation professionnelle 2 ans (AFP) et quatre ont obtenu un certificat fédéral de capacité.

Félicitations, ces jeunes gens pour l'effort qu'ils ont fourni et plein succès pour leur avenir. Leurs paroles, lors de la cérémonie, ont mis en évidence la somme de travail nécessaire pour la réalisation de leur projet initial. Le chemin parcouru est souvent empli d'efforts, de courage et de volonté, avec souvent la reconnaissance d'avoir été soutenu par la famille, un patron ouvert et les collaborateurs de l'UF.

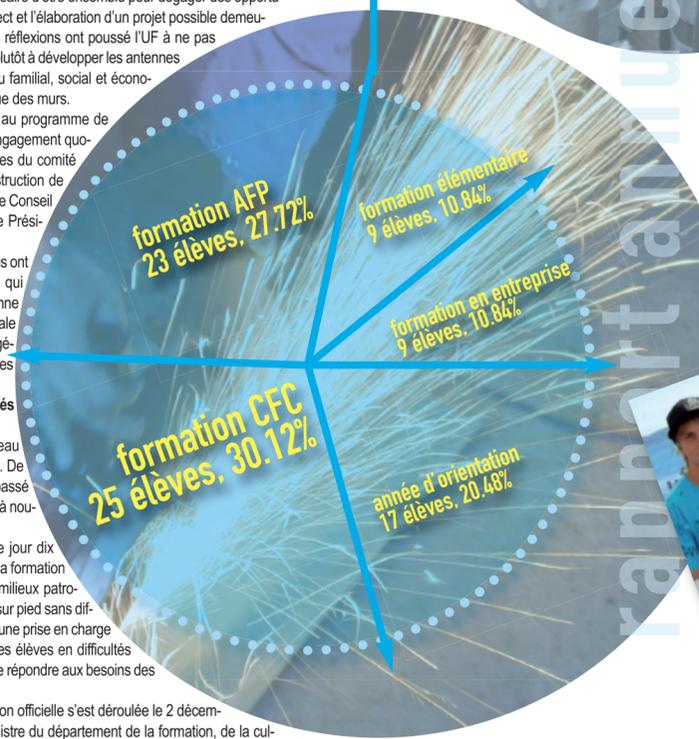
En conclusion

L'objectif prioritaire est bien évidemment de pouvoir continuer à parvenir à offrir aux jeunes adultes un cadre qui leur permet d'évoluer et de grandir, afin de pouvoir entreprendre et suivre une formation professionnelle. Pour ce faire, il s'agit de demeurer une structure mobile, pas trop grande, avec une pédagogie et une philosophie semblables dans chaque antenne, tout en maintenant une certaine autonomie qui tient compte de la personnalité des divers intervenants.

La nouvelle organisation de la direction devrait permettre la poursuite de ces objectifs et j'ai totalement confiance en l'avenir. Les défis restent conséquents et il sera nécessaire d'être vigilant quant aux exigences de l'Ofas et de continuer à anticiper et à s'adapter à une population et un réseau toujours en mouvement.

Une commission est en place pour réfléchir à comment améliorer les diverses collaborations interinstitutionnelles afin d'offrir quelques prestations différenciées, pour optimiser le parcours de certains élèves qui pourraient effectuer une partie de leur formation en institution (CFPS) et l'autre partie en formation duale avec le soutien de l'UF. Un rapport rédigé avec le CFPS de Courtepin sera prochainement soumis pour approbation au Conseil de fondation.

Panel des types de formations



De plus amples renseignements et informations sont contenus dans le rapport annuel de la direction, que vous trouverez sur le site <http://www.ceras.ch/41eme%20rapport.htm>.

N° 41



ceras

Une attention particulière devra être portée sur la sixième révision "b" de la loi sur l'assurance invalidité. En effet, l'Ofas estime pouvoir économiser cinquante millions sur les mesures de formation professionnelle, par un "durcissement des exigences qualitatives posées aux établissements de formation et par l'adaptation des seuils d'entrées". Il est également question de "garantir que l'assuré puisse réaliser un revenu qui rentabilise la durée de la formation". Les intentions de l'Ofas pourraient mettre en péril certaines mesures de formation pour les jeunes dont les perspectives de formation et d'insertion ne sont guère optimistes.

L'UF poursuit sa mission d'intégration de personnes en difficultés d'apprentissage dans le circuit ordinaire de l'économie. Elle assure la continuité et l'amélioration des prestations, poursuit son action avec tout le réseau et offre un accompagnement pour des formations de qualité débouchant sur un emploi en entreprise. Tels demeurent les objectifs.

Cela ne peut se réaliser qu'avec la participation du Conseil de fondation, du Comité exécutif, de la direction administrative, de l'ensemble des collaborateurs et de tous les partenaires. Merci à toutes et tous pour cet engagement remarquable.

Une infinie gratitude à toutes celles et ceux qui m'ont permis de vivre une expérience professionnelle aussi pleine et enrichissante. J'espère avoir su me mettre à disposition pour la cause des jeunes adultes rencontrant des difficultés d'apprentissage. Je pars serein et confiant, en espérant que les conditions générales (politiques, sociales, économiques, conjoncturelles et financières) ne se détériorent pas trop. Il est nécessaire de demeurer vigilant et actif dans tous ces domaines. Toujours avoir un regard sur "la mission de notre structure", qui est de favoriser l'insertion des personnes ayant des difficultés au travers d'une formation professionnelle, même pour les plus faibles. Le droit à la formation, à une place et à une reconnaissance pour toutes et tous, dans notre société, doit être défendu avec détermination. Souvent, des actions novatrices sont nécessaires pour pouvoir poursuivre et défendre ces fondements.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2010
Charles Favre

collaborateurs

État du personnel au 1er septembre 2010

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION
Directeur Vacant
Directeur-adjoint Raymond Studer (co-directeur ad intérim)
Médecin responsable Vacant
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli (co-directeur ad intérim)

ADMINISTRATION
Responsable administratif Stéphane Sieber
Secrétaires Litiana Pereira Cardoso
Secrétaires-réceptionnistes Laureen Desaulles, Eva Spichiger
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
Secrétaire médicale Nicole Cuenat-Romailler
Remplacante Nathalie Montavon-Bouillaud

UNITÉ SCOLAIRE, EDUCATIVE ET DE TRAITEMENT
PERSONNEL ENSEIGNANT
Instituteurs/rices Christine Arm Emery, Jean-Fred Boillat, Catherine Brossin-Junod, Aurélie Bürgi, Émilie Duroux, Valérie Gammeter, Pierre Guillaume-Gentil-Tillmann, Nathalie Heger, Valentine Kramer, Anouk Pipoz, Joëlle Rosé Odiet, Manuel Streiff, Fabienne Tillmann Hunkeler, André Tissot-Daguette
Remplacante Valentine Kramer
Décharges horaires Mariëne Guenat, Valentine Kramer
Enseignante EFA et ACT Christiane Flüchiger
Enseignante EPS Virginie Rüfenacht-Fallet

PERSONNEL EDUCATIF
Accueil hors périodes scolaires Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Martia Debely, Myriam Évard-Hildbrand, Erika M Poy-Geiser, Marianne Piaget, Arlette Schwarz-Perdriset, Micheline Studer-Fahrny, Martin Wilhem, Pierrette Willen-Matthey
Stagiaire Vacant
Interventions en milieu scolaire et APS Michel Améz-Droz, Valérie Scheurer Pelot
PEC Michel Améz-Droz, Aline Christ, Réjane Roulet
Voleur Martin Wilhem
Animateur Martial Debély
Remplacantes sur appel Sylvia Freithubaus-Staufner, Carmen Saas-Gouin

PERSONNEL THERAPEUTIQUE
Ergothérapeutes Caroline Bandelier Meystre, Valérie Doleyres, Christine Ercolani-Wilhelm, Éveline Erdinc-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guye-Jucker, Elisabeth Litisios-Nicole, Marie-Agnès Morier-Hildwein, Joanne Roth
Orthophonistes Lucas Baumann, Béatrice Chaboudez-Beuret, Anne-Laure Deveyler, Marie-France Paillard Dind, Elsa Rouvinet
Physiothérapeutes Ariane Brugger-Schiltknecht, Christine Gisiger-Güder, François Hans
Psychologue Virginie Béguin

PERSONNEL DE MAISON
Concierge résident Eddy Rognon
Concierge Dominique Guichard
Aides concierges Monique Améz-Droz-Rickli, Aldina Gomes Feliciano
Chef de cuisine Georges-Henri Singet
Cuisinier en diététique Cédric Linder
Aide de cuisine Aldina Gomes Feliciano
Apprenti cuisinier Yvo Baer
Employée de maison Catherine Dubois-Quélet
Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral Corinne Molliet

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE
PERSONNEL ENSEIGNANT
Institutrices Marceline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Myriam Robert-Nicoud-Charrière

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS
DIRECTION
Directeur Charles-Albert Favre
Directeur administratif et financier de la fondation Jean-François Iseli
Formatrices/responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Alain Droxler, Giancarlo La Grutta

ADMINISTRATION
Secrétaires Sandrine Di Nanno Kader
Secrétaires-comptables Annamaria Baer-Personeni, Anne-Lise Dubois-Évard
PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignant(e)s Christine Arm Emery, Élie Babey, Myriam Favre-Gaille, Laurent Grisoni
Soutien scolaire Nathalie Heger

FORMATEURS
Formatrices Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli, Formatrices ergothérapeutes Florence Buhallat, Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot-Comisso, Rachel Jaton, Agnès Lovis-Keller, Maya Menoud-Moret, Estelle Monney, Chantal Schneider-Bonhôte, Formateurs MSP Claude Beuret, Hubert Crelier, Lucas Gloor, David Guessaz, Gérard Pfeiffer, Miklos Pozner
Remplacante Viviane Cerf-Métille

PERSONNEL DE MAISON
Concierges Giuseppina Cicerone-De Sanctis, Vittoria D'Andrea-Lodeto, Emilia Moreira da Silva, Marie-Claire Steulet-Charmillot

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR
CMPa
Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard
Psychothérapeutes Valérie Béguin, Enrique Macho
Thérapeute en psychomotricité Maruska Rota-Massera

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1er septembre 2010

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents)
Susanne Avondet, Jean-Marie Lack, vice-président
Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents) Fabien Barelli
Représentant de l'insième & Cerebral du Jura bernois (parents) Michel Jeanneret
Représentantes de dysphasie.ch (parents) Karin Jacot
Anne-Christine Pellissier, secrétaire
Représentante de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents) Elisabeth Weber-Pillonet
Représentant de Pro Infirmis Richard Kolzer
Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) Daniel Marthe
Représentant de la République et canton du Jura Régis Riat
Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois Antoine Bigler, président
Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds Viviane Houllmann
Représentant du milieu de la formation professionnelle Jean-Luc Portmann

Représentant du monde économique et politique Bernard Soguel
Représentants du monde patronal François Nyfeler, Manuela Surdez
Avec voix consultative Membres de la direction
Représentants du personnel (voix consultative) Jean-Fred Boillat, Chantal Schneider-Bonhôte
Organe de contrôle Fiduciaire FIDUHAL, La Chaux-de-Fonds
Secrétaire de séance Sandrine Di Nanno Kader

Comité exécutif Antoine Bigler président, Michel Jeanneret, Jean-Marie Lack vice-président, Daniel Marthe, Anne-Christine Pellissier, secrétaire Avec voix consultative Charles-Albert Favre, Jean-François Iseli, Raymond Studer
Secrétaire de séance Sandrine Di Nanno Kader

le mot du président

Cette année scolaire aura été marquée par un premier anniversaire important pour notre fondation: les 20 ans de l'Unité de formation professionnelle, UF. D'autre part, nous allons fêter en novembre un autre temps fort: les 40 ans de l'École spécialisée, ÉS.

Créé en 1969 par les pionniers des associations de parents et financé en grande partie par l'AI, le Centre IMC neuchâtelois et jurassien devint rapidement une référence dans la prise en charge et la scolarisation des enfants présentant un handicap.

Au fil des ans, il apparut que les élèves avaient également besoin d'un appui pour affronter les difficultés d'une formation professionnelle adaptée qui leur permettrait une intégration partielle ou totale dans le monde du travail. L'UF fut alors créée et son succès montre qu'elle répond à un besoin important pour les jeunes en difficultés d'apprentissage. J'adresse ici une pensée reconnaissante à toutes les personnes qui ont permis la création et le développement de notre institution.

La journée du 20ème anniversaire de l'UF est détaillée dans le billet du directeur, merci de vous y référer.

Au niveau des changements intervenus dans notre fondation durant l'année écoulée, nous devons relever les dépôts, à la fin de l'année scolaire écoulée, de Mme Sylvie Cottier-Lehmann, médecin, et de M. Saïd Khamlichi, directeur de l'ÉS. Nous les remercions de leur travail au sein de la fondation et leur souhaitons le meilleur pour leur avenir tant professionnel que privé. Récemment, le Conseil de fondation a nommé Mme Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann et M. Raymond Studer, co-directeurs de l'ÉS. Nous les félicitons et les remercions de leur engagement en faveur de l'école spécialisée.

Les membres du comité exécutif et de la direction ont participé à de nombreux groupes de travail pour défendre les intérêts de nos élèves dans les changements structurels et organisationnels en cours. Si nous partageons avec le canton l'idée de mettre en place une politique en matière d'intégration scolaire des élèves en situation de handicaps, nous pensons que la stratégie et les objectifs doivent être fixés et approuvés avant que ne soient entrepris des modifications structurelles dans les fondations partenaires de l'État. Rappelons que les élèves de l'ÉS proviennent de l'enseignement obligatoire où, en raison de leur handicap, ils n'ont pas pu suivre une scolarité normale. Quelle que soit la solution choisie pour l'avenir, ils continueront d'avoir besoin d'un enseignement spécialisé et d'un suivi thérapeutique individuel ou en petits groupes.

Pour terminer, mes remerciements vont donc aux membres du Conseil de fondation, en particulier à mes collègues du comité exécutif et à la direction pour leur soutien efficace et bienveillant. Grâce à l'énorme engagement personnel et professionnel de tous nos collaboratrices et collaborateurs, le Ceras peut offrir à ses élèves des perspectives en vue d'une intégration sociale et professionnelle dans la société.

À chacune et chacun vont notre reconnaissance et nos remerciements.

Les Reussilles, octobre 2010
Le président: Antoine Bigler



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: ceras@ne.ch
CCP: 23-5511-9

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
antenne de La Chaux-de-Fonds
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10
Fax 032 910 60 19
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15
Fax 032 725 16 40
E-mail: alain.droxler@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87
Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04
Fax 032 483 11 06
E-mail: miklos.pozner@rpn.ch

www.ceras.ch

bilan consolidé 2009

bilan consolidé au 31 décembre 2009

N°	Actif	2008	2009
100x	Caisses	6'086.15	1'671.75
1011	Poste	27'706.51	6'621.61
102x	Banques	53'433.20	73'833.65
105x	Débiteurs facturation	1'034'683.60	1'724'591.30
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	144.90	127.70
107x	Stocks	21'770.--	20'440.--
1091	Actifs transitoires	10'674.50	46'190.05
110x	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	2'050'000.--	2'006'000.--
110x	Immeuble exploitation Peseux	0.--	280'000.--
110x	Immeuble Coquemène 23	498'370.--	485'700.--
111x	Mobilier, machines, installations	319'880.--	350'500.--
111x	Informatique	36'340.--	48'290.--
112x	Véhicules	142'830.--	133'060.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	4'985'522.--	4'963'333.41
1592	Solde excédent charges exercices précédents	2'317'797.74	0.--
Total de l'actif		11'505'738.60	10'140'859.47

N°	Passif	2008	2009
200x	Créanciers	149'705.65	476'847.--
201x	Autres créanciers	1'464.45	6000.--
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'378'081.30	1'688'317.07
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	900'000.--	825'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	360'000.--	348'000.--
2063	Emprunt hypothécaire BCN Peseux	0.--	278'600.--
2091	Passifs transitoires	49'293.55	69'884.50
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve	845'868.15	763'743.50
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	181'300.20	193'196.80
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'585'989.--	4'772'611.--
2502	Avances reçues s/excédents de charges précédents	2'360'524.05	25'147.35
Total du passif		11'505'738.60	10'140'859.47
* excédent charges ÉS		5'332'702.95	5'343'110.01
* excédent charges UF		-335'284.35	-360'163.10
* bénéfice UI		-11'896.60	-19'613.50
+Total Fondation du Ceras		4'985'522.--	4'963'333.41

compte d'exploitation 2009

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	Correction	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	5'603'438.00	1'838'055.45	--	--	7'441'493.45
4	Autres charges d'exploitation	1'381'854.66	439'864.10	--	--	1'821'718.76
Total des charges d'exploitation		6'985'292.66	2'277'919.55	--	--	9'263'212.21
6	Produits d'exploitation	1'642'182.65	2'638'082.65	19'613.50	--	4'299'878.80
Total des produits d'exploitation		1'642'182.65	2'638'082.65	19'613.50	--	4'299'878.80
Excédent provisoire ch. et pdts.		-5'343'110.01	360'163.10	19'613.50	--	-4'963'333.41
Subvention AI frais d'exploitation		--	--	--	--	--
Tarif compensatoire AI		--	-360'163.10	--	--	-360'163.10
Solde à charge des cantons:		-5'343'110.01	--	--	--	-5'343'110.01
<i>Neuchâtel</i>		<i>4'637'698.86</i>				
<i>Jura</i>		<i>276'936.30</i>				
<i>Berne</i>		<i>427'584.68</i>				
<i>part non prise en considération</i>		<i>890.20</i>				
Solde final		-5'343'110.01	--	19'613.50	--	-5'323'496.51

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

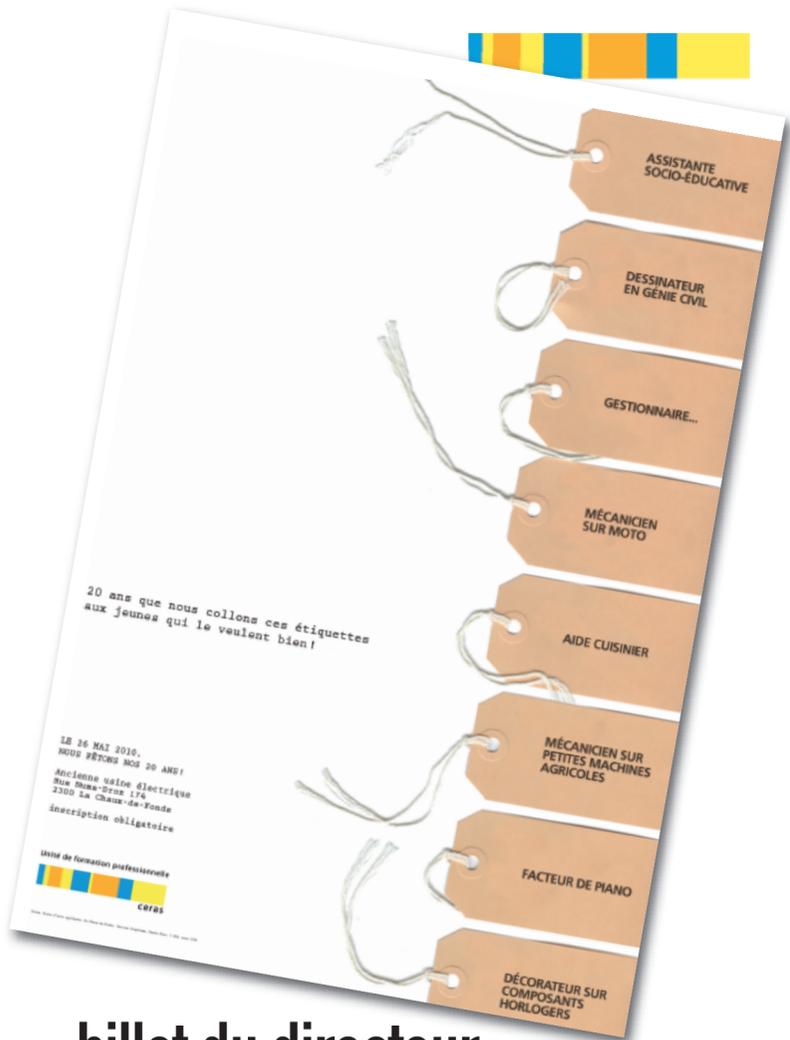
Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	630	-		630
Journées externes/formation AI	28'813	14'815		43'628
Total journées civiles canton	29'443	14'815		44'258

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	667	-		667
Journées externes/formation AI	2'916	7'987		10'903
Total journées civiles hors canton	3'583	7'987		11'570
Total journées civiles CIIS	33'026	22'802		55'828
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	90	65		155

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant des prestations de notre unité ambulatoire de traitement.

ÉS école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



billet du directeur de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,

L'année écoulée a été pour l'École spécialisée du Ceras (ci-après ÉS) une année de 40ème anniversaire, dont vous trouverez le détail des manifestations et événements organisés sur le site <http://www.ceras.ch/40eme.htm>.

Cette année a été également marquée par diverses réorganisations liées aux dépôts, à la fin de l'année scolaire 2009-2010, du médecin responsable et du directeur de l'ÉS. Le fait de ne pas trouver de médecin pédiatre intéressé à s'établir dans la région a impliqué la nécessité de faire agréer nos services d'ergothérapie et de physiothérapie par SantéSuisse. Après de longues démarches, nous avons eu le plaisir de recevoir récemment les reconnaissances attendues.

Je profite de ce rapport pour souligner la maturité professionnelle de l'ensemble des collaborateurs qui ont su, durant cette délicate période de transition, maintenir une qualité d'investissement irréprochable auprès des élèves. Merci à eux d'avoir eu la sagesse et le recul nécessaires pour assumer pleinement la mission qui nous est confiée.

Ces dernières années ont ainsi été marquées par de nombreux changements dans le cadre de l'ÉS: la refonte de la direction, l'augmentation du nombre d'élèves suivis, l'élargissement de la mission, le changement d'appellation, de structures, de statut, etc. Tous ces changements ont demandé énormément d'investissement et d'énergie et représentent la partie visible de l'iceberg institutionnel. J'aimerais, dans ce billet, mettre également en évidence quelques aspects de sa partie cachée.

Pour notre institution, l'accueil d'une nouvelle population d'élèves, avec d'autres problématiques, implique un remaniement profond du concept pédagogique afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Dans notre flyer d'invitation du 40ème nous parlons de "difficultés" et de "handicaps invisibles" pour illustrer la complexité et l'ampleur des troubles associés liés aux "dys"... phasies, ...lexies, ...orthographe, ...calcul, ...praxies, etc. Pour nos élèves s'entremêlent une multitude de difficultés telles que: gestion de l'espace et du temps, problèmes de planification, de structuration, d'organisation, de coordination, d'autonomisation, de compréhension, de perception, d'interprétation, d'expression, de motivation, d'estime de soi, d'aspects visuo-spatiaux et sensorimoteurs... et j'en passe.

Autant de "handicaps invisibles" qui perturbent les apprentissages scolaires, relationnels et comportementaux. Des élèves qui portent un lourd fardeau de souffrances souvent impossibles à exprimer, de dévalorisation et de moquerie.

Notre approche pédagogique favorise le développement et l'expérimentation d'autres canaux d'apprentissage, de stratégies, d'éléments de compensation, et vise à mettre en évidence leur potentiel caché, à valoriser leur estime de soi et leur motivation, à redonner un sens aux apprentissages pluriels.

La multiplication et la complexité des difficultés rencontrées chez nos élèves nous ont amené à développer une importante panoplie d'outils tels que des "modules" et des "ateliers" qui répondent avec souplesse, et sur de courtes périodes, aux besoins de petits groupes d'élèves. En parallèle à ces démarches, il a été nécessaire de concevoir des outils de définition, des moyens d'évaluation et de traçabilité. Ces approches pluridisciplinaires (scolaires, thérapeutiques et éducatives) sont un atout indispensable pour répondre à ces nouveaux besoins et pour viser une meilleure intégration sociale et professionnelle. La mise en œuvre d'un tel dispositif représente un investissement collectif conséquent de la part de chaque secteur et collaborateur. Ces adaptations progressives et permanentes impliquent la mise en œuvre de processus de formation personnelle, de recherches, de contacts, de projets, d'expérimentation, d'ajustements, de persévérance.

